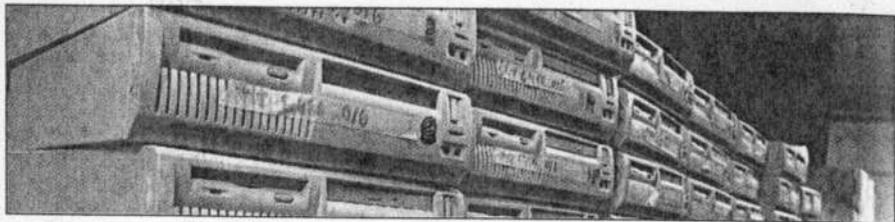


# TÉ > Ain et la Région

>> CES ENTREPRISES QUI ONT DES IDÉES

Nous poursuivons notre rubrique destinée à vous faire mieux connaître les entreprises du département. Elles sont quelque 16 000 dans l'Ain. Coup de projecteur sur ces actrices de l'économie départementale, parfois méconnues.



## Micronov recycle les ordinateurs et remotive les hommes

A Bourg, l'entreprise d'insertion s'est positionnée voici huit ans sur le créneau de la reprise et de la revalorisation des équipements informatiques

CHEZ Micronov à Bourg, on passe par une salle de vente où rivalisent les écrans, par des ateliers où l'on démonte, teste, recompose, par des magasins de stockage... Prestataire informatique ou récupérateur de vieux ordinateurs ? La société burgienne combine les deux compétences.

**L'activité de Micronov repose sur quatre postes d'insertion en contrat à durée déterminée**

L'entreprise s'était glissée dans le créneau de la revalorisation des équipements informatiques il y a huit ans, avec le statut d'entreprise d'insertion. Le créneau est toujours viable. « Nos premiers clients de matériels reconditionnés étaient les pays en voie de développement, mais aujourd'hui, l'export ne représente plus rien », indique Jean-Guy Périllat, le gérant. La récupération intéressante selon Micronov, c'est celle qui permet un large recon-

ditionnement des ordinateurs et leur réemploi/vente. « Ce matériel, on le rachète surtout en région lyonnaise pour des reprises en quantité et des machines de moins de trois ans ».

Le critère implacable de vétusté dévalorise les parcs. Si l'on croit faire une B.A. en offrant son vieil ordinateur à Micronov, c'est raté : « Il y a un coût de retraitement des matériaux avec les filières, alors, on le refaiture aux entreprises ou aux particuliers » (compter 15 euros). Micronov ne table visiblement pas sur le négoce et le retraitement des matériaux (par des entreprises spécialisées) pour faire fortune, même si les nouvelles directives européennes imposant le recyclage des matériels peuvent soutenir l'activité. Sur dix salariés, le retraitement pur des matériaux correspond « à un demi équivalent temps plein » estime M. Périllat.

« Ce qui nous intéresse, c'est ce que l'on peut réutiliser et comment » résume le responsable. « Avec le matériel reconditionné, on propose des solutions informatiques

à nos clients, des professionnels pour les deux tiers ». Micronov vise désormais le marché des écoles pour son développement. Le tarif du reconditionné par rapport au matériel neuf ne suffit pas, indique encore M. Périllat : le conseil, la maintenance, « le service », font la différence. Un partenariat avec Microsoft permet aussi de bénéficier gratuitement de la licence Windows 2000 professionnel.

Sur un secteur concurrentiel, l'activité de Micronov repose sur quatre postes d'insertion en contrat à durée déterminée, postes agréés par l'ANPE. « Gérer la rotation des personnels, qui restent en moyenne neuf mois chez nous, c'est une difficulté. Mais c'est un défi social de faire un maximum pour que les gens trouvent du travail. C'est aussi notre raison d'être ». Les profils des personnes en insertion sont uniques. « Un passage chez nous peut être une première marche vers une formation informatique, mais pas forcément ».

F. Py.



Jean-Guy Périllat, gérant de l'entreprise d'insertion Micronov : « Avec le matériel reconditionné, on propose des solutions informatiques à nos clients, des professionnels pour les deux tiers » / Photo Laurent Thevenot

### REPÈRES

#### > Chiffre d'affaires

Il s'élevait à 385 000 euros en 2005 (444 000 euros en 2004). La société réalisait encore 11 % de son chiffre d'affaires à l'export en 2003. Rien en 2005.

#### > Clientèle

En 2005, elle était constituée à 13 % par le secteur de l'éducation. Micronov compte développer ce marché des écoles du département et au-delà. Les PME représentent 24 % des clients : « Les entreprises s'équipent en matériel neuf

mais elles ont besoin de maintenance et ont besoin de remplacement par des appareils de même génération ». Secteur santé-social 20 % ; institutionnels 7 % ; petites associations 2 %.

#### > Parrainage

Pour accompagner les personnes en CDD d'insertion (4 postes sur 10), des bénévoles de l'association Micromegas assurent un parrainage, un appui dans les démarches pour retrouver un emploi.